



Garage Germain & Audy
Remorquage 24 hrs **819 523-5551**
143, rue Bostonnais

LE 5 AVRIL 2023 | Volume 86, N° 15 | 6 380 exemplaires



Juliette Caisse ira à la finale provinciale avec son projet «Miraculeuse piwetamowin»

UNE LATUQUOISE SE DÉMARQUE À EXPO-SCIENCES

PAGE 3



L'immobilier, une affaire de famille

PAGE 4

CIUSSS-MCQ Édith Bérubé devient directrice de proximité

PAGE 5



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT!

MOTS-CROISÉS EN LIGNE

Visitez notre site Web au www.lechodelatuque.com/mots-croises

Produits forestiers Mauricie passe la barre des 750 000 heures sans accident

PATRICK VAILLANCOURT
pvailancourt@lechodelatuque.com

LA TUQUE. Les 120 employés de l'usine de Produits forestiers Mauricie (PFM) de Rivière-aux-Rats avaient de bonnes raisons de célébrer mardi alors qu'ils viennent de passer le cap des 750 000 heures sans accident.

« On a une très bonne fiche depuis plusieurs années pour notre volet sécurité, exprime le directeur général de l'usine Gilles Plante. C'est

important de souligner ces périodes sans accident, et maintenant notre objectif est de se rendre à 1 000 000 d'heures sans accident. Ma première priorité est la sécurité, et mes deuxième et troisième priorités sont la sécurité. Les gens sont ici pour travailler, et non retourner à la maison avec des blessures. On fait des analyses de risques avant chaque début de tâche, on prend soin de notre monde. »

Question de poursuivre sa mission de bon citoyen corporatif, PFM a profité de l'occasion

afin de remettre trois chèques à des organismes pour un montant total de 10 000 \$ divisé à parts égales. Ce sont les organismes Jeunesse en santé, Refuge Masko, et la Source qui se séparent la somme. « On est bien heureux de remettre une somme à ces organismes. L'objectif est de reconnaître ce qui se fait de bien à PFM. On essaie d'avoir une diversité pour la remise des chèques aux organismes », ajoute M. Plante.

Comment est le moral des employés avec la

précarité dans le monde forestier avec le blocus autochtone sur la route forestière 25? « On ne s'occupe pas de la forêt, mais mon travail est de garder les gars motivés. Les gars se posent des questions, mais c'est quand même bien pour le moral. C'est certain qu'on est à l'abri de rien. Pour la dernière année, on était en haut de nos budgets ce qui est du jamais vécu pour PFM. Cette année, on est encore au-dessus des budgets pour les trois premiers mois, et toujours sans accident », exprime le directeur général.

Jean Coutu
Joyeuses Pâques à tous!

Lundi au vendredi 9h à 20h
Samedi et dimanche ... 9h à 17h

Anita Rwakayabo, Bat Lan Phung et Yulia Zilber, pharmaciens propriétaires
516, rue Commerciale / 819 523-9515



La direction de l'usine a remis des chèques totalisant 10 000\$ à trois organismes. (Photo courtoisie)

Concours de Pâques

La grande chasse aux cocos

À GAGNER :

1600 g
Chocolat au lait
Milk chocolate



J'ai trouvé tous les cocos!

- | | | | |
|----------------|-------|--------|-------|
| 1. ANNONCEUR : | _____ | PAGE : | _____ |
| 2. ANNONCEUR : | _____ | PAGE : | _____ |
| 3. ANNONCEUR : | _____ | PAGE : | _____ |
| 4. ANNONCEUR : | _____ | PAGE : | _____ |
| 5. ANNONCEUR : | _____ | PAGE : | _____ |
| 6. ANNONCEUR : | _____ | PAGE : | _____ |
| 7. ANNONCEUR : | _____ | PAGE : | _____ |

MON NOM : _____
MON ADRESSE : _____
TÉLÉPHONE : _____

Comment participer ?

Repérez les œufs de Pâques apparaissant dans les publicités de cette édition. Dans le coupon-réponse, indiquez à quelles pages et dans les publicités de quels annonceurs vous les avez trouvés. Faites parvenir le coupon-réponse dûment rempli au bureau du journal 333 Scott avant le 11 avril 2023, et courez la chance de remporter un chocolat de Pâques.

Le tirage aura lieu le mercredi 12 avril à 10 h. Les employés du journal et leur famille ne peuvent participer à ce concours.

Elle se démarque par son sujet de recherche original

Juliette Caisse à la finale provinciale d'Expo-sciences

PATRICK VAILLANCOURT

pvaillancourt@lechodelatuque.com

SCIENCES. L'élève de secondaire 5 de l'école secondaire Champagnat Juliette Caisse s'est démarquée les 22 et 23 mars dernier lors de la finale régionale d'Expo-sciences Hydro-Québec en remportant la médaille de bronze classe senior et une bourse de 200 \$ s'y rattachant pour son travail de recherche plutôt original sur l'épigénétique en lien avec les répercussions des pensionnats autochtones sur les gènes des individus.

Selon l'Université de Harvard, «l'épigénétique est un nouveau domaine de la recherche scientifique qui démontre que les facteurs environnementaux, c'est-à-dire les expériences de l'enfant, ont un effet sur l'expression génétique. Autrement dit, l'ancienne théorie selon laquelle les gènes étaient coulés dans le béton a été réfutée.»

Le travail de recherche de la jeune femme de 17 ans s'intitule «Miraculeuse piwetamowin», qui veut dire molécule en langue atikamekw.

Au terme de ses recherches sur l'épigénétique de ces personnes qui ont vécu les épisodes des pensionnats autochtones, Juliette a émis deux hypothèses. «La première concerne les problématiques alimentaires qu'il peut y avoir dans différentes communautés. Les enfants envoyés dans les pensionnats n'avaient plus du tout le même régime alimentaire que lorsqu'ils étaient dans leur communauté, ça pourrait expliquer les troubles au niveau du diabète. Mais ça reste à être prouvé. La deuxième concerne les troubles de santé mentale qu'on peut observer, comme les dépendances, l'anxiété et la dépression. Quand ils ont été envoyés vers les pensionnats, les enfants n'avaient plus de contact avec leur famille,

avec leur culture et leur langue, ils n'avaient plus le droit d'être qui ils étaient. Donc ça peut expliquer que si on est séparé de notre bagage culturel, ça peut entraîner des troubles de santé mentale qui pourraient se transmettre avec l'épigénétique.»

Elle qui réside à La Tuque depuis près de deux ans a toujours été fascinée par les sciences, c'est pourquoi d'ailleurs elle est dans le profil Chimie-physique pour sa dernière année au secondaire. «Je trouve ça intéressant comment les sciences peuvent expliquer tout ce qui est autour de nous. J'avais déjà entendu parler d'Expo-sciences, mais c'est grâce à mon professeur de chimie Marc-André Durand qui nous en a parlé au début de l'année scolaire que je me suis inscrite. C'est grâce à l'émission «La nature selon Boucar» de Boucar Diouf que j'ai pu émettre mon questionnement premier : est-ce que les gènes des Autochtones qui sont allés dans les pensionnats ont été modifiés? C'est grâce à l'épisode qui parlait d'épigénétique et de résilience que j'ai entendu parler de l'épigénétique.»

En étant native de Longueuil, Juliette a été exposée à une réalité autochtone qui lui était inconnue auparavant. «Ça m'a permis de faire des liens parce que j'entendais certaines problématiques qui pouvaient se passer dans les communautés. Je me suis demandé si ça ne pouvait pas s'expliquer de manière physiologique», évoque-t-elle.

Tout au cours de son projet de recherche, c'est l'enseignante Annie Angers qui a guidé Juliette.

La finale provinciale d'Expo-sciences se déroulera du 21 au 23 avril prochain à Montréal. Les participants ne peuvent pas modifier la lettre de présentation de leur projet pour la finale provinciale, mais ils peuvent le bonifier à la suite des commentaires reçus lors de la finale régionale, en expliquant pourquoi.



Juliette Caisse représentera la Mauricie et l'école secondaire Champagnat lors du volet provincial d'Expo-sciences.

(Photo L'Écho - Patrick Vaillancourt)

«Dans les commentaires que j'ai reçus des juges, on me disait que l'originalité de mon projet de recherche ressortait, ce qui m'a permis de me démarquer», indique l'élève de 17 ans.

Elle s'est notamment appuyée sur le génocide au Rwanda en 1994, et sur l'occupation allemande en Hollande en 1944 qui a provoqué une famine pour étayer ses recherches pour les Autochtones.

Pour la finale provinciale, Juliette veut seulement avoir du plaisir. «Comme pour la finale régionale, je ne me fais pas d'attente. Et si j'atteins la finale canadienne, c'est tant mieux», répond-elle très humblement.

An advertisement for 'Aventures Tropicales' featuring chocolate Easter bunnies. The text includes: 'Lundi au vendredi 10h à 19h et samedi 10h à 17h', 'www.aventurestropicales.ca', 'aventures_tropicales@hotmail.com', and '507 St-Antoine, La Tuque, Qc G9X 2Y5 • 819 523-7457'. There is also a small vertical number '412711' on the right side.



LE TOIT DE
l'Amitié

Le Toit de l'Amitié actualise son image

COMMUNAUTÉ. Le Toit de l'Amitié, maison d'hébergement pour femmes située à La Tuque, affiche désormais son nouveau logo issu d'un appel à la création.

Lorsque l'organisme a soulevé les discussions au sujet de l'actualisation de son logo, il était important pour lui de s'inspirer de son logo actuel, tout en se remémorant la signification que lui avait accordée par la personne qui l'avait imaginé et conçu, c'est-à-dire une maison remplie d'amitié et de chaleur humaine.

L'organisme y a ajouté une symbolique de solidarité féminine par la couleur or qui représente la solidarité entre toutes les femmes.

Rien n'a été laissé au hasard, car la police de caractère revêt également une symbolique particulière pour l'organisme. «Le Toit de», écrit en lettres carrées, bien ancrées, démontre la solidité de la structure de l'organisme. Finalement, «l'Amitié», rédigé en lettres plus fluides, plus diversifiées, réfère aux services et à l'équipe de travail où il y a de tout pour tous les goûts. (SP)

A Honda advertisement for the CRF50FN 2022 motorcycle. It features a red Honda logo with the slogan 'ROULEZ ROUGE' and a photo of a person riding the motorcycle. The text includes: 'CRF50FN 2022', 'CRÉDIT EN MAGASIN DE 250\$*', 'À L'ACHAT DE CRF50FN 2022', and '*VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR PLUS DE DÉTAILS.' At the bottom, there is a logo for 'nautico' with the address '1400, boulevard Ducharme, La Tuque 819 523-7092 - info@nautico.ca Denis Capano, prop.' and a vertical number '412759' on the right side.

Une Latuquoise au cœur du marché immobilier de la Mauricie

JUDITH MC MURRAY

redaction@lechodelatuque.com

COMMUNAUTÉ. Latuquoise d'origine, Julie Boulianne est aujourd'hui propriétaire de la franchise Sutton-alliance inc., agence immobilière représentant l'ensemble du territoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Julie Boulianne a eu un cheminement professionnel bien rempli avant d'en arriver à cette position. Entre La Tuque, Québec et les Laurentides, plusieurs municipalités ont parsemé le parcours de la Latuquoise et sa famille.

«J'ai suivi mon cours en hôtellerie et j'ai aussi ouvert un restaurant à 24 ans. Ça a été le baptême d'administration. Je dis toujours que c'est un peu comme ma maîtrise à l'université, mais sur le terrain», ricane-t-elle.

À la suite de quelques années passées dans les Laurentides, elle est revenue en Mauricie, considérant que plusieurs de ses proches demeurent à La Tuque et dans la région.

«On a décidé de revenir vers la famille», affirme-t-elle.

Pour ce qui est de sa carrière professionnelle, Julie Boulianne s'est dirigée graduellement vers le service à la clientèle, domaine dans lequel elle passera plusieurs années. «C'est par la suite que j'ai décidé de me lancer et de faire mon cours de courtage immobilier. Mes enfants étaient jeunes, je l'ai fait de soir et une fin de semaine sur deux. Ça a été un coup à donner pendant six mois», explique-t-elle.

Cumulant aujourd'hui 13 ans d'expérience dans la vente immobilière, la Latuquoise a eu l'occasion de travailler au sein de plusieurs agences. Son choix final pour l'achat d'une franchise s'est arrêté sur Sutton. «Les valeurs me rejoignaient plus. C'est plus axé sur les gens, les courtiers, plus que sur le résultat.»

Ce qui importe avant tout pour Julie Boulianne, c'est de créer un lien avec le client. «On est proche, on se parle plusieurs fois par semaine. Donc ce que je veux c'est vraiment de les aider.»

L'une des principales valeurs qu'elle souhaite mettre de l'avant dans son entreprise est le facteur humain.

«C'est un monde à part [l'immobilier] et les gens ne le savent pas. Plusieurs courtiers quittent le métier après un an, mais ça, personne n'en parle. admet la propriétaire. Mon but, c'est de prendre en charge de nouveaux courtiers et de les aider à bien réussir. On a formé une famille ici.»

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Sutton-alliance, c'est également une famille au sens propre.

«Je travaille avec ma fille maintenant!». En effet, Julie Boulianne et sa fille Laurie collaborent désormais ensemble dans l'entreprise. «Moi et Laurie on se complète très bien. Elle est très organisée, analytique et structurée, donc elle travaille plus avec les acheteurs.»

La franchise Sutton-alliance inc. compte à ce jour 28 courtiers répartis dans 5 bureaux à Trois-Rivières, Shawinigan, Bécancour, Victoriaville et Drummondville.

«On développe encore, mais on mise beaucoup plus sur la qualité que la quantité», soutient la propriétaire.

Bien qu'elle y ait encore des clients, Julie Boulianne souhaite élargir le marché immobilier de La Tuque. «C'est dans les processus d'avoir quelqu'un qui est là à temps plein comme courtier pour pouvoir développer La Tuque aussi.»

Ainsi, La Tuque est encore bien présente dans la vie de la femme. «L'avantage, c'est que tu as connu le meilleur des mondes à La Tuque. Tout est proche, tout est là. C'est une belle ville, relève-t-elle. Nous autres les filles de La Tuque, on est des filles mixées un peu. On est des filles de bois et on est capable de se débrouiller!»



Julie Boulianne (à droite) et sa fille Laurie. Photo Lynn Gosselin

Marie-Louise Tardif réintègre le caucus de la CAQ

BERNARD LEPAGE

blepage@icimedias.ca

JUSTICE. Aucune accusation ne sera finalement portée contre Marie-Louise Tardif pour des menaces qu'elle aurait proférées dans une salle de justice envers une ancienne employée.

Après analyse de la plainte déposée par Sylvie Guibeau, la Sûreté du Québec (SQ) a transmis son rapport le 24 mars dernier à la Direction des poursuites criminelles et pénales (DPCP) en recommandant la fermeture du dossier.

Pour la députée de Lavolette – Saint-Maurice, cette décision lui a donné le feu vert pour réintégrer le caucus de la Coalition Avenir Québec (CAQ). Le temps que la SQ procède à son enquête, Marie-Louise Tardif avait en effet annoncé le 7 mars son retrait temporaire du caucus pour éviter de devenir une distraction pour ses collègues du parti gouvernemental.

«Je suis très heureuse aujourd'hui de retrouver

mes collègues du gouvernement et je tourne la page sur cet événement, a-t-elle mentionné. Je tiens à remercier sincèrement les citoyens qui m'ont témoigné leur appui à tous les jours. Sans relâche, j'ai poursuivi mon travail au service des gens de Lavolette-Saint-Maurice et je continuerai à les représenter fièrement à l'Assemblée nationale au sein du caucus de la CAQ. Au plaisir de vous revoir!»

Des rumeurs voulaient que le Parti Conservateur du Québec l'approche pour rejoindre ses rangs, mais la principale intéressée y avait rapidement mis fin en publiant un message sur sa page Facebook réitérant son attachement envers la formation de François Legault.

«Je tiens à vous rassurer, concitoyennes et concitoyens, je suis caquiste et je le reste. C'est avant tout par conviction, mais aussi par respect pour vous qui m'avez élue sous la bannière de la Coalition Avenir Québec. Je me suis retirée volontairement du caucus mardi afin de siéger à titre d'indépendante, le temps de l'enquête. En aucun moment je n'ai été



Marie-Louise Tardif, députée de Lavolette-Saint-Maurice. (Photo courtoisie)

tentée de joindre les rangs du Parti conservateur, pas plus que je n'ai parlé avec son chef.», avait-elle écrit.

IGA
vive la bouffe
www.iga.net

GRAND CHOIX DE CHOCOLATS DE PÂQUES

547, rue St-Louis • 819 523-5968

L'Écho
La Tuque / Haut-St-Maurice

POUR NOUS JOINDRE
333, rue Scott,
La Tuque, Qc G9X 1P3
Tél. : 819 523-6141

Annonces classées : 1 866 637-5236

www.icimedias.ca

RS RÉSEAU SÉLECT

Éditrice régionale : Amélie St-Pierre
Directrice Stratégies Médias : Amélie St-Pierre
Directrice support aux ventes : Katy Champagne
Adjointe-administrative : Suzanne Blanchette
Réceptionniste : Brigitte Caron

Veuillez recycler ce journal

DISTRIBUTION : 6 337 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 6 380 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec. Société Canadienne des postes - Envois de publications Canadiennes. Numéro de convention 1266454. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. L'Écho de La Tuque ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et ou du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans l'Écho de La Tuque sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

Conseillère en solutions médias : Chantal Bousquet
Coordonnatrice aux ventes : Brigitte Caron
Rédactrice en chef : Sandra Lacroix
Journalistes : Patrick Vaillancourt, Bernard Lepage
www.icimedias.ca



Publié par : Icimédias inc.
Président : Renel Bouchard
Directeur-général : Marc-Noël Ouellette
Impression : Imprimeries Transcontinental 2005 s.e.n.c.,
division Transcontinental Transmag,
10807, rue Mirabeau, Anjou
Distribution : Distribution Transcontinental inc.
Division Publi-Sac Mauricie



Trois projets seront subventionnés dans trois écoles de La Tuque

Le Fonds scolaire du Haut St-Maurice est lancé

SANDRA LACROIX

sandralacroix@icimedias.ca

COMMUNAUTÉ. Le conseil d'administration du Fonds scolaire du Haut St-Maurice annonçait le 29 mars qu'il cède la gestion de son fonds à la Fondation communautaire du Saint-Maurice, créant du même coup le Fonds scolaire du Haut St-Maurice.

Par la création de ce fonds de dotation qui se veut pérenne, la Fondation veut favoriser le développement académique et la persévérance scolaire des jeunes du Haut Saint-Maurice. Essentiellement, ce fonds permettra d'appuyer des projets provenant des écoles primaires et secondaires du territoire. Il servira aussi à remettre des bourses à des étudiants de niveau secondaire, collégial et universitaire. Ces étudiants doivent évidemment être originaire du Haut Saint-Maurice et en voie de réussite scolaire.

Afin d'assurer la relance du fonds, le Conseil d'administration s'est entendu avec la Fondation communautaire du Saint-Maurice, afin qu'un montant de 30 000 \$ soit réservé pour appuyer des projets déposés par les écoles. Pour les années suivantes, le montant versé sera calculé en fonction des rendements de la Fondation communautaire du Saint-Maurice. Il faut savoir que les rendements moyens des 10 dernières années sont de 5,65 %.

TROIS PROJETS RETENUS

En collaboration avec le Centre de services scolaire de l'Énergie, trois projets déposés par les écoles du Haut Saint-Maurice ont été retenus. Ainsi, une subvention de 10 000 \$ est accordée à l'École secondaire Champagnat pour le Pavillon Nature, une subvention de 8000 \$ à l'École Jacques-Buteux pour l'aménagement d'une classe adaptée et finalement une subvention de 12 000 \$ est destinée à la



Devant, nous retrouvons Pierre Lamothe, président de la Fondation communautaire du Saint-Maurice, Denis Lemaire, directeur général du Centre de services scolaire de l'Énergie, et Louis Loiselle, président du Fonds scolaire du Haut Saint-Maurice. Derrière, nous retrouvons Louise Roy et Marie-Claude Cantin (équipe de direction école Jacques-Buteux), Julie Bronsard, directrice adjointe, Mélissa Proteau et Alexis Gervais-Doyon, enseignants en adaptation scolaire (école secondaire Champagnat), Marie-Hélène Pedneault et Elaine Froment (équipe de direction école Centrale). Photo courtoisie

transformation d'une classe en gymnase adapté pour les élèves des classes TSA.

La Fondation communautaire du Saint-Maurice, rappelons-le, est une fondation publique et un organisme de bienfaisance enregistré, membre des Fondations communautaires du Canada. Plus particulièrement, sa mission est de constituer et gérer des fonds à l'appui

d'organismes locaux et régionaux en supportant un large éventail d'activités, que ce soit en santé, en éducation, en culture, en environnement ou en lutte à la pauvreté. Plusieurs personnalités de La Tuque ont participé activement à la création de la Fondation communautaire du Saint-Maurice en 2003. Encore aujourd'hui, Gaston Bolduc et Jacques Fraser sont membres du Conseil d'administration.

Le CIUSSS MCQ désigne ses directeurs de proximité

RÉGIONAL. Sept des huit postes de directeur de proximité, du partenariat et de la fluidité ont été attribués sur le territoire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ).

Réunis virtuellement récemment, les membres du conseil d'administration de l'établissement ont approuvé la nomination de cinq femmes et de deux hommes, dont Édith Bérubé qui, dès le 23 avril, occupera le poste pour le territoire du réseau local de santé (RLS) du Haut-Saint-Maurice.

Le président-directeur général adjoint du CIUSSS

MCQ, Gilles Hudon, a présenté Mme Bérubé comme une dame impliquée dans son milieu depuis de nombreuses années tant à l'interne que dans sa communauté. «Elle a toujours su faire preuve d'écoute et d'ouverture pour répondre aux besoins de la population. Nul doute que sa contribution et sa connaissance des enjeux locaux seront un plus pour l'organisation», a-t-il mentionné.

La nouvelle directrice, native de La Tuque, a tenu à remercier le comité de sélection pour la confiance témoignée. Elle a confirmé qu'elle avait à cœur son nouveau rôle et qu'elle sera à l'écoute de la population et des acteurs de la communauté.

Un long processus s'étalant entre le 25 janvier et le 14 mars a mené à réaliser des entrevues avec plus de 35 personnes. Seul le poste de Trois-Rivières reste maintenant à pourvoir.

Le président-directeur général adjoint du CIUSSS MCQ, Gilles Hudon, a rappelé que la création de ces nouveaux postes découle du plan santé déposé

en mars 2022 par le ministre Christian Dubé pour renforcer la gestion et la gouvernance de proximité afin d'améliorer la fluidité des soins et services. «Le cadre de référence émis par le ministère en mai 2022 octroyait à chaque établissement un budget pour la mise en place de ladite gouvernance de proximité», a-t-il indiqué.

Ce qui a amené, a-t-il dit, la présidente-directrice générale du CIUSSS MCQ, Nathalie Petitclerc, à proposer au ministère l'ajout de huit postes pour chacun des RLS du territoire. «Mais les directeurs travailleront davantage par MRC pour refléter davantage la réalité locale», a souligné Gilles Hudon.

Outre Édith Bérubé, six autres personnes ont été nommées : Mélanie Déry (Arthabaska-et-de-l'Érable), Julie Allyson (Bécancour-Nicolet-Yamaska), Jacinthe Cloutier (Drummondville), Patrick Lebel (Maskinongé), Karine Lepage (Centre-de-la-Mauricie) et Philippe Laverigne (Vallée-de-la-Bastican).

(Collaboration Claude Thibodeau)



Édith Bérubé Photo courtoisie

Joyeuses Pâques!

Pour vos réservations...
819 523-5007

Au plaisir de vous servir!

503, rue Commerciale
La Tuque
info@biztrolemauricien.com

Avec tout achat, obtenez un coupon de participation et courez la chance de gagner un des deux chocolats de Pâques.

Tirage le 7 avril

AUBAINES
G.Ro
VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE

Véronique Lachance
Propriétaire

542, RUE ST-ANTOINE, LA TUQUE
819 523-3230

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Corporation de gestion du réservoir Gouin

Les membres de la Corporation de gestion du réservoir Gouin sont conviés à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 15 avril 2023, à 13h30.

La rencontre se déroulera au Parc de l'Île Melville de Shawinigan et par visioconférence. Les membres en règle intéressés doivent s'inscrire avant le 14 avril, en faisant parvenir un courriel avec leurs coordonnées à info@afcgouin.ca.

AVIS DE DÉCÈS

M. Florian Frenette • 1932-2023

À La Tuque, au Centre multi. SSS du Haut-Saint-Maurice, le 12 janvier 2023 est décédé à l'âge de 90 ans, M. Florian Frenette, époux de M^{me} Cécile Simard, demeurant à La Tuque.



La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire Caron, 602 rue Commerciale, La Tuque. Heure d'accueil: samedi, jour de la célébration, à partir de 13h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 15 avril 2023 à 15 h à la résidence funéraire. Par la suite, les cendres seront déposées au Columbarium de la Résidence funéraire Caron.

M. Frenette laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille, Pascale Frenette (Benoît Bissonnette); son fils, David Frenette (Chantal Martel); ses petits-fils: Benoît Frenette et Vincent Frenette; son frère, Jacques Frenette (feu Jacqueline Paquet); sa sœur, Céline Frenette Jean; ses belles-sœurs: Pauline Simard et Louise Guillemette (feu Normand Simard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Renseignements: téléphone: 819 523-3566, télécopieur: 819 523-2701, courriel: info@residencecaron.com, site web: www.residencecaron.com

>412716

AVIS DE DÉCÈS

MME SYLVIE GENOIS 1955-2023

À l'Hôpital de Shawinigan-Sud, entourée de l'amour des siens, le 8 mars 2023, est décédée à l'âge de 67 ans et 9 mois, M^{me} Sylvie Genois, épouse de M. Pierre Lortie, et fille de feu Alexandre Genois et de feu Jacqueline Boutet, demeurant à La Tuque et autrefois de Québec.



La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire Caron, 602 rue Commerciale, La Tuque. Heures d'accueil: le vendredi 14 avril 2023 de 19h à 21h30, et samedi, jour des funérailles, à partir de 9h. Les funérailles auront lieu le samedi 15 avril 2023 à 10h30, en l'église Saint-Zéphirin de La Tuque. Par la suite, les cendres seront déposées au Columbarium de la résidence funéraire.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Martin Dubé (Cathy Gagnon) et Chantal Lortie (Steve Chateauvert); les enfants de Pierre: Peggy Lortie (Gaétan Constantino), Patrick Lortie (Sandie Riopel) et Danny Lortie (Kimberley Grabowsky); ses petits-enfants: Carrie-Ann Grosseau (Anthony Desharnais), Jonathan Grosseau (Gabrielle Charlebois), Louis-Philippe Riopel, Kelly-Ann Riopel, Zachary Chabot, Naomie Lortie, Mary-Pier Lortie (Tristan St-Aubin), Laurianne Lortie, Mégane Lortie, Antoine Lortie, Marco Lortie Deschesnes et Maude Chateauvert; son frère, Serge Genois (feu Denise Fortin); ses sœurs: Micheline Genois (Michel Matte) et Lise Genois (feu Maurice Martin); ses belles-sœurs: Ginette Lortie (feu Jean-Pierre Fortier) et Hélène Lortie (Michel Bilodeau); son beau-frère, Guy Martin (feu Nicole Lortie) (France Bertrand); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Des dons à la Fondation pour la Santé du Haut-Saint-Maurice seraient grandement appréciés. Renseignements: téléphone: 819 523-3566, télécopieur: 819 523-2701, courriel: info@residencecaron.com, site web: www.residencecaron.com

>412717

ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX DU QUÉBEC AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE (37-22-122)

Prenez avis que le 20 février 2023, le Conseil de discipline de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec a imposé à M. François Côté, travailleur social, une radiation temporaire de trois (3) mois, sous le seul chef de la plainte remodifiée.

Le Conseil de discipline a également recommandé au Conseil d'administration de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec d'imposer à M. François Côté une formation d'une durée de 6 heures et d'imposer à l'intimé l'obligation de compléter avec succès, un stage de perfectionnement.

Enfin, le Conseil a condamné l'intimé à payer les déboursés de la cause prévus à l'article 151 du Code des professions.

M. François Côté a été reconnu coupable d'avoir commis des infractions au *Code des professions*, RLRQ, c. C-26, tel qu'il appert de la plainte portant le numéro 37-22-122, déposée au greffe de discipline le 20 juillet 2022.

Les actes reprochés au travailleur social ont notamment trait à:

Chef 1:

Entre le ou vers le mois de juillet 2017 et le ou vers le printemps 2020, l'intimé, exerçant sa profession au CIUSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, a posé un acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de sa profession en développant, avec son client, [A], une relation personnelle, ayant précipité la fermeture du dossier. Suivant la fermeture du dossier, il a notamment:

- Aider son client à déménager de sa maison à son appartement;
- Assister à son mariage;
- Manger au restaurant avec lui;
- Aller à des soupers de groupe chez lui;
- Fait du vélo avec lui;
- Engager son client, contre rémunération, pour des travaux à son domicile;

commettant ainsi une infraction aux dispositions de l'article 59.2 du *Code des professions*, RLRQ, c. C-26.

M. François Côté est donc radié temporairement du tableau de l'Ordre pour une durée de trois mois, et ce, à partir du 23 mars 2023.

Montréal, ce 24^e jour de mars 2023.

Maria Gagliardi, avocate
Secrétaire du Conseil de discipline de l'OTSTCFQ.

>412700

Vos Classées
POUR TOUT ACHETER
ET TOUT VENDRE,
près de chez vous

PETITES ANNONCES CLASSÉES

1-866-637-5236

370 Matériaux de construction

424 Astrologie/occultisme

TÔLES à couverture à lambris de couleur/galvanisés La longueur que vous désirez. 819-221-5429

585 Services financiers divers

FINANCEMENT Brisson. Prêt hypothécaire privé. Financement automobile. Aucun cas refusé. Léger dépôt. 1-866-566-7081

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

L'Écho
La Tuque / Haut-St-Maurice

Votre journal en ligne dès le mardi à minuit

www.lechodelatuque.com

AVIS PUBLIC

ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX DU QUÉBEC AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE (37-22-124)

Prenez avis que le 20 février 2023, le Conseil de discipline de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec a imposé à M. Robin Dallaire, travailleur social, les sanctions suivantes:

Sous le chef 1: Amende de 2500\$.

Sous le chef 2: Amende de 2500\$.

Sous le chef 4: Une période de radiation de deux (2) semaines.

Sous le chef 5: Une période de radiation de deux (2) semaines.

Le Conseil de discipline a également recommandé au Conseil d'administration de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec d'imposer à M. Robin Dallaire une formation d'une durée de 18 heures et d'imposer à l'intimé l'obligation de compléter avec succès, dès son retour à la pratique, un stage de perfectionnement.

Enfin, le Conseil a condamné l'intimé à payer une partie des déboursés de la cause prévus à l'article 151 du Code des professions.

M. Robin Dallaire a été reconnu coupable d'avoir commis des infractions au *Code de déontologie des membres de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec*, tel qu'il appert de la plainte portant le numéro 37-22-124, déposée au greffe de discipline le 14 juillet 2022.

Les actes reprochés au travailleur social ont notamment trait à:

Chef 1:

À La Tuque, entre le ou vers le 14 février 2017 et le ou vers le 3 août 2017, dans le dossier du client A, l'intimé n'a pas exercé sa profession de travailleur social conformément aux normes généralement reconnues dans la profession en matière d'ouverture d'un régime de protection, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 3.01.07 du Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec;

Chef 2:

À La Tuque, entre le ou vers le 12 juin 2017 et le ou vers le 1^{er} novembre 2017, dans le dossier du client B., l'intimé n'a pas exercé sa profession de travailleur social conformément aux normes généralement reconnues dans la profession en matière d'évaluation du risque suicidaire, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 3.01.07 du Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec;

Chef 4:

À La Tuque, entre le ou vers le 21 décembre 2017 et le ou vers le 27 décembre 2017, dans le dossier de la cliente C, l'intimé n'a pas fait preuve de disponibilité et de diligence et a fait défaut de répondre à une demande dans un délai raisonnable sans en expliquer les motifs à sa cliente, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 3.03.01 du Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec;

Chef 5:

À La Tuque, entre le ou vers le 13 février 2017 et le ou vers le 10 octobre 2017, dans le dossier du client D, l'intimé n'a pas fait preuve de disponibilité et de diligence et a fait défaut de répondre à une demande dans un délai raisonnable sans en expliquer les motifs à sa cliente, contrevenant ainsi aux dispositions de l'article 3.03.01 du Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec;

M. Robin Dallaire est donc radié temporairement du tableau de l'Ordre pour une durée de deux semaines, et ce, à partir du 22 mars 2023.

Montréal, ce 23^e jour de mars 2023.

Maria Gagliardi, avocate
Secrétaire du Conseil de discipline de l'OTSTCFQ.

>412699



Avec notre chroniqueur
Rémi Laflamme
Écrivez-nous!
cocktailsportif@lechodelatuque.com

Rendez-vous au www.lechodelatuque.com pour plus de nouvelles et de photos

BASKETBALL SCOLAIRE: LES VIKINGS BENJAMINS CHAMPIONS DE MAURICIE!

Les Vikings de l'école secondaire Champagnat ont remporté le championnat de basketball de la catégorie benjamin masculin Division 4 samedi en défaisant l'équipe de l'école La Découverte de Saint-Léonard-d'Aston par la marque de 41-31. Lors de ce match, disputé au gymnase du Séminaire Sainte-Marie de Shawinigan, Xavier Laroche, Éloi Pilote et Olivier Girard se sont particulièrement démarqués! Au terme d'une saison où ils ont présenté une fiche de 9 victoires contre une seule défaite, les protégés des entraîneurs Benjamin Roy et Alexis Paquin avaient de grandes ambitions à l'aube des séries éliminatoires. Et ils n'ont pas déçu, loin de là! Le duo d'entraîneurs tenait à souligner l'excellente étiquette de travail de leurs joueurs autant en pratique qu'en situation de match tout au long de la saison, ainsi que la persévérance de tout le groupe qui a permis à l'équipe de s'améliorer et de passer à un niveau supérieur. Ils voulaient aussi remercier Mathieu Pellerin et Francis Larouche pour leur précieuse aide au niveau basket et tous les parents présents aux pratiques et aux matchs pour leur soutien. Félicitations encore une fois à tous les joueurs, entraîneurs, parents et supporteurs pour ce fait d'arme important de l'histoire du basketball latuquois!



Basketball scolaire: Les Vikings benjamins champions de Mauricie! (Photo courtoisie)

LES LOUPS ATOME A (M11) S'INCLINENT EN DEMI-FINALE

Après une victoire de 6-1 d'entrée de jeu face à l'Outaouais jeudi, nos jeunes Loups subissaient la défaite 2-1 contre l'équipe #2 de la Mauricie, les Riverains de Bécancour, avant de rebondir de belle façon en ronde quart de finale samedi matin, disposant des représentants de la région de Montréal 3 à 1. Les Loups affrontaient ensuite les champions de la région Laurentides-Lanaudière, les Montagnards de Ste-Agathe-des-Monts, équipe invaincue cette saison et très avare en défensive qui n'accorde presque pas de buts à ses adversaires. Ce fut également le cas contre nos représentants puisqu'ils ont eu le dessus 1-0 en début de soirée samedi, mettant ainsi fin au beau parcours de la meute. Les Loups peuvent cependant repartir la tête très haute, d'abord comme champions de la Mauricie, et également comme faisant partie des 4 meilleures équipes de leur catégorie au Québec, et tout ça en plus de leurs belles performances en saison, en tournois et en séries. Bravo à tous les joueurs, les entraîneurs, les parents et les supporteurs pour cette superbe saison!

LES LOUPS MIDGET A (M18) S'AVOUENT VAINCUS EN FINALE



Après une longue saison parsemée d'embûches, les Loups Midget A ont joué leur meilleur hockey de la saison dans le meilleur des moments, accédant à la grande finale provinciale pour une deuxième année consécutive. Après avoir encaissé un revers de 2-1 lors du premier match jeudi, les latuquois enchaînaient des victoires de 5-2 contre l'Abitibi-Témiscamingue, 5-1 contre Laval et 5-1 contre Laurentides-Lanaudière en route

vers une place en finale. Lors de cet ultime match de la saison 2022-23, les Loups Midget A affrontaient le Husky de Cowansville, représentants de l'Estrie. Après un impressionnant parcours, les Loups ont malheureusement manqué de carburant et ont plié l'échine 4-0 face à des adversaires coriaces, et ce, malgré les nombreux arrêts et petits miracles du gardien Benjamin Couture qui a tout fait en son possible pour garder son équipe dans le match. Ils ont fait preuve de beaucoup de ténacité et ramènent tout de même la bannière de finalistes à la maison, fruit de beaucoup de labeurs. Ils peuvent garder la tête bien haute et être fiers de leur performance! Félicitations à toute l'équipe, aux entraîneurs, aux parents et aux supporteurs!

UNE CARRIÈRE UN EMPLOI

VILLE DE
LATUQUE

OFFRE D'EMPLOI
AGENT ADMINISTRATIF AUX FINANCES

Sous l'autorité de la directrice des finances et trésorière ou de son représentant le ou la titulaire exécute diverses tâches reliées à la comptabilité et à la bureautique et s'acquitte du soutien administratif du service de façon efficace.

Responsabilités

Fin de mois :

- Effectuer le suivi de certains comptes;
- Effectuer les déclarations de taxes à la consommation;
- Préparer les écritures mensuelles pour approbation;
- Effectuer les conciliations bancaires;
- Concilier et assurer le suivi des billets de passage;
- Assurer le suivi des revenus de baux de villégiatures;

Comptabilité :

- Collaborer à la préparation des rapports financiers;
- Produire la facturation diverse;
- Collaborer à différents mandats spéciaux;
- Effectuer les transferts bancaires journaliers et les dépôts;

Tâches administratives :

- Recevoir et distribuer le courrier interne et externe;
- Produire des présentations pour le conseil municipal;
- Produire des lettres et des mémos à la demande;
- Assurer un soutien aux comptes payables et à la paie et faire du remplacement au besoin;
- Effectuer de la saisie de données;
- Assister son supérieur immédiat dans la préparation de certains documents et certaines procédures.

Qualifications requises :

- DEC en technique en comptabilité et gestion, DEC en bureautique, et/ou toute combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente;
- Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience jugée pertinente;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de rigueur et de minutie;
- Avoir un esprit d'analyse et faire preuve de jugement;
- Avoir une grande capacité d'apprentissage et d'adaptation;
- Capacité à travailler sous pression.

Salaire et conditions de travail :

Salaire horaire entre 26,39\$ à 32,08\$, selon les dispositions de la convention collective en vigueur.
Horaire de travail : 35 heures / semaine

Toute personne répondant au profil ci-haut défini, doit postuler par écrit et transmettre son curriculum vitae à l'adresse suivante:

Ville de La Tuque
Service des Ressources humaines

Poste : Agent administratif aux finances
375, rue St-Joseph, La Tuque (Québec) G9X 1L5
Téléphone : 819 523-8200 et télécopieur : 819 523-5419
Courriel : rh@ville.latuque.qc.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.
Ce concours s'adresse tant aux hommes qu'aux femmes.

C'est le temps de changer vos pneus... On a tout ce qu'il vous faut! Passez voir Benoit... le pro des pneus!

Garage Germain & Audy
819 523-2251
143, rue Bostonnais

Le restaurant LE BOKÉ
EST. 2014

Réservation 819 523-2991
ou www.leboke.ca

Joyeuses Pâques à tous nos clients!

Latulippe

Columbia Chandail Meeker Peak

Pour homme.
Tissu *Omni-Wick* respirant.
Protection FPU 15
Omni-Shade.
Séchage rapide.
Marine ou bleu.
N° M029998.
Détail sugg. :
39,95\$



Solde
29,95\$

GREGORY

Sac à dos Nano 20

Volume 20 L. Panneau
arrière respirant et
ceinture en sangle
amovible. Noir.
N° M169013.
Détail sugg. : 99,95\$
Lim. 1 par client.



Solde
74,95\$

Mystic

Canne à lancer léger *Predateur*

Canne de 6 pi 6 po. 2 pièces. Puissance moyenne-lourde.
N° M147531. Détail sugg. : 59,95\$
Lim. 2 par client.



50%
de rabais

Solde
29,95\$

Jack Wolfskin

Imperméable JWP

Pour femme.
Léger et respirant.
Coupe-vent. Capuchon
fixe ajustable. Se range
dans sa propre poche.
Marine. N° M184293.
Détail sugg. : 249,95\$

Solde
119,95\$



Réduction de
130\$

killtec®

50%
de rabais

Manteau Trin

Pour homme.
Parfait pour le
changement
de saison.
Imperméabilité :
10 000 mm.
Choix de couleurs.
N° M178053.
Détail sugg. :
149,95\$

Solde
74,95\$



50%
de rabais

Chaussures de randonnée

Pour femme. Semelle crantée adhérente.
Noir. N° M180853. Détail sugg. : 89,95\$

Solde **44,95\$**

BioLite

Une lanterne, une
lampe de vélo et un
chargeur tout en un!



Lumière Travelight 135

135 lumens.
Jusqu'à 52 h d'autonomie.
Rechargeable en USB.
Gris ou sarcelle. N° M173185.
Détail sugg. : 49,95\$

Lim. 1 par client.

Solde
29,95\$

CATERPILLAR

Chandail Trademark Banner

Pour homme.
Logo *Caterpillar* sur
la manche et sur le
torse. 100% coton.
Noir. N° M152987.
Détail sugg. : 35,95\$

Solde
24,95\$

Lim. 2 par client.



VORTEX

Jumelles 10x42 Diamondback

Étanches et antibuée.
N° M086404.
Détail sugg. : 319,95\$

Lim. 2 par client.



Solde
259,95\$

Préparez vos
SALINES!



6-7-8 avril
Représentants ProXpédition
en magasin!

Sel DRUMMOND ENR

Sel de chasse

Naturel à 100%.
Pour orignaux
et chevreuils.
N° M180404.
Détail sugg. : 6,95\$

Solde
4,95\$



Coulis à l'anis

Odeur persistante
durant plusieurs jours.
Pour orignal. 4 litres.
N° M099100.
Détail sugg. : 14,95\$

Solde
9,95\$



*Permis
de pêche
gratuit!*

À l'achat de 139\$ et plus
d'articles identifiés
au rayon de la pêche,
Latulippe paie votre
permis de pêche provincial.*



MEILLEUR
PRIX
GARANTI

Politique du meilleur prix garanti : si vous trouvez
un meilleur prix au Québec, nous l'égalons!



MERCI D'ACHETER
LOCAL!

Latulippe 

TROIS-RIVIÈRES - DISTRICT 55
2100, rue des Grands-Marchés

QUÉBEC 637, rue Saint-Vallier Ouest
LÉVIS 1228, rue de la Concorde



latulippe.com

Soldes valides à partir du 5 avril 2023 pour un temps limité ou jusqu'à épuisement des stocks. *Promo « Permis de pêche gratuit » valide jusqu'au 1^{er} mai 2023, en magasin et en ligne, à l'achat de 139\$ et plus (avant taxes) d'articles identifiés au rayon de la pêche. Résidents du Québec seulement. Des conditions s'appliquent. Commandes internet : des frais supplémentaires s'appliquent sur les produits surdimensionnés et sur l'expédition dans certaines régions éloignées. Le magasin Latulippe se réserve le droit de modifier les conditions de la promotion sans préavis. Tous les détails en magasin et au latulippe.com.



Livraison gratuite au Canada avec tout achat de 49\$* et plus



Cueillette en magasin disponible



Stationnement facile et gratuit

Nos magasins seront fermés